



RESUME DES ECHANGES ET DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 AVRIL 2025

La Présidente, Françoise CROQUET, remercie les 15 adhérents présents et constate un quorum à 69% de votants soit 118 adhérents sur les 171 ayant un droit de vote.

Nous avons bénéficié de l'accueil d'Anne GOBIN dans les locaux d'ARPEJ, qui a pu introduire notre réunion et participer au déjeuner qui a suivi. Stéphen VALLEE de la société RATANAS est présent.

La Présidente rappelle l'**Ordre du jour de l'AGM** :

- ✓ Au titre de l'assemblée générale ordinaire :
 - Approuver le rapport de gestion, le rapport financier et le rapport du contrôleur des comptes relatifs à l'exercice 2024.
 - Fixer le montant des cotisations qui seront appelées en 2026 pour les membres actifs, bienfaiteurs et sympathisants.
 - Renouveler le mandat des administrateurs arrivé à échéance.
 - Délibérer et voter les résolutions soumises à votre approbation.
- ✓ Au titre de l'assemblée générale extraordinaire :
 - Approuver le transfert du siège social,
 - Approuver la modification des statuts consécutive,
 - Délibérer et voter les résolutions soumises à votre approbation.

Petit retour sur l'exercice 2024 :

La Présidente précise que cette année 2024, nous a permis de vous proposer de belles rencontres festives et une croisière sur le Douro avec le lancement d'un voyage au Japon en mai 2025 pour le plus grand plaisir de certains adhérents. Nous avons amélioré notre site internet, en développant une alerte, qui permet à nos adhérents d'être tenus au courant des activités de nos sociétés partenaires et de recevoir l'information et d'échanger sur notre activité.

Nous constatons, depuis 3 ans, une stabilité des **adhésions**. Le nombre des adhérents au 31/12/2024 s'élève à 208 dont 37 sympathisants (*en 2023 : 203 adhérents dont 28 sympathisants*). La progression des sympathisants est principalement liée à la participation aux voyages proposés.

Notre **site internet**, livré début 2024, a bénéficié de nombreuses améliorations apportées par notre administratrice, Marie-George Jouglet et Stéphen Vallée de la société RATANAS. Nous avons validé un surcoût pour ces développements indispensables qui figure dans les comptes 2024.

Régulièrement mis à jour par notre bureau et notre prestataire, notre site contribue au développement des consultations par nos adhérents et à l'accroissement potentiel des adhésions. L'accès à Glady a permis d'obtenir des réductions sur la Billetterie et sur vos achats auprès de marques connues par les Bons plans.

Le chiffre d'affaires réalisé sur **les voyages** s'élève à 49K€ (*127K€ en 2023*) et concerne 28 personnes (*dont 2 annulations médicales*) pour une croisière sur le Douro en mars. Une proposition de circuit au Laos Cambodge n'a pas obtenu le succès envisagé puis le lancement du Japon pour 2025 dès juillet 2024 a freiné certaines inscriptions sur les deux propositions de voyages au 2^d semestre en Toscane et à Lisbonne. Nous avons dû renoncer à leur lancement.

Les repas et les sorties se sont poursuivis toute l'année (*Ile de France, Nîmes, Nantes et Lyon*). Le repas annuel s'est déroulé au cabaret restaurant « le Bel Canto » en mars. La participation aux diverses sorties est en progression avec 199 inscriptions d'adhérents.

Deux numéros de **Trait d'Union** ont été diffusés en mars et novembre 2024, très appréciés par nos adhérents. Nous remercions l'ensemble des contributeurs pour leurs articles intéressants.

73 adhérents (*82 en 2023*) ont bénéficié de **43 colis, 28 bons** Glady de 30€ ou bons d'achat, adressés mi-décembre, selon les critères fixés par notre conseil d'administration, ont été fortement appréciés.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Les **Administrateurs** en 2024 sont les mêmes qu'en 2023 : Sylvie BASTARD, Chanta BERTRAND, Gilles BLEZEAU, Françoise CROQUET, Jean-Pierre DEI CAS, Yvette DEMIGNY, Alain FRESKO, Jean-Christophe GENTIL, Marie-George JOUGLET, Christiane LAZARD, Béatrice LEFEUVRE, Françoise SEGUIN, Marie José TIROT, Guy TREZIERES et Marie-Lou TREY-GRESTEAU.

3 **réunions de CA** sont organisées en 2024 : le 5 avril, le 16 mai au terme de l'AG et le 19 novembre.

3 consultations écrites du CA ont été réalisées en février, juillet et août 2024 pour arrêter le budget 2024 et valider les voyages à lancer au 2^d semestre.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS

Le **nombre d'adhérents** évolue légèrement à **208** membres, dont **37** sympathisants (*au 31/12/2023 : 203 adhérents dont 28 sympathisants*). La mobilisation pour entraîner les nouveaux retraités de nos partenaires à adhérer a été menée en 2024 mais n'a pas apporté de grande surprise... Nous avons réussi à mobiliser de nouvelles adhésions mais l'âge de nos adhérents conduit parfois au non-renouvellement. On constate 27 nouvelles adhésions (*14 adhérents et 13 sympathisants*).

La répartition des adhérents se décline de la façon suivante : l'Ile de France 54% (*113 adh.*) pour 52% en 2023 (*106 adh.*) et pour les autres régions 46% (*95 adh.*) pour 48% en 2023 (*97 adh.*).

Nos pensées vont à celles et ceux que la maladie empêche de profiter pleinement des joies de la vie et pour lesquels, nous essayons d'apporter un peu de bonheur dans le cadre d'une sincère confraternité.

Nous tenons à saluer la mémoire du regretté Philippe DAVERAT, ancien secrétaire général de l'association, qui nous a quittés en juillet.

MAINTIEN ET RESSERREMENT DES LIENS :

Rappel sur les buts déclinés dans les statuts de notre Association :

- De maintenir et resserrer les liens établis au cours des années passées au sein d'ICADE et de CDC Habitat ainsi que les organismes qu'elles contrôlent et animent en suscitant toutes réunions, toutes visites, toutes sorties dans ce but,
- De contribuer à atténuer les difficultés que ses membres peuvent rencontrer tant sur le plan moral que matériel.

➤ Les rencontres festives et sorties :

Les rencontres festives sont proposées par nos administrateurs relais pour les régions qui présentent un nombre d'adhérents suffisant (environ 15 adhérents). En 2024, l'organisation de ces festivités est la suivante :

❖ **ILE DE FRANCE** : (*Y. Demigny aidée de F. Seguin et MJ Tirot*)

- **Visite Art Nouveau dans le XVI^e**, le 6 mars préparée par deux adhérents, Jean et Axelle CULDAUT, architectes, a réuni **17** participants.
- **Déjeuner au Bel Canto**, le 15 mars avec **53** participants, très appréciée.
- **Visite à l'Atelier des Lumières**, le 26 avril, **11** participants à l'exposition sur l'Égypte des Pharaons de Khéops à Ramsès II.
- **La rencontre de printemps**, 16 mai 2024, couplée avec l'Assemblée générale au siège du Groupe CDC Habitat, a réuni **24** convives autour d'un déjeuner offert par Anne-Sophie Grave et Catherine Chavanier.
- **Une journée à Rouen**, visite de la ville, de la cathédrale et du musée, le 6 juin, a réuni **20** participants sous le soleil.
- **Visite guidée du Tribunal de Grande Instance de Paris**, le 15 octobre, **15** participants ont bénéficié de cette visite.
- **Goûter-Conférence "Aux Belles Poules"**, le 21 novembre avec **23** participants, découverte de ce lieu insolite et de l'histoire de l'une des plus célèbres maisons closes de Paris.
- **Soirée théâtre « Le cercle des poètes disparus »**, le 20 novembre, **20** participants pour une pièce avec Stéphane FREISS dans le rôle magnétique John Keating.
- **Visite du musée du Chocolat**, le 16 décembre, **6** participants pour un parcours gourmand disposé sur trois étages à la découverte de la culture, de l'histoire et des qualités nutritionnelles. ,

❖ PAYS DE LA LOIRE

- A Nantes, participation, le 3 février, au dîner et concert de musique classique à la 30^e folle journée, organisée par Gilles Blézeau pour 16 personnes.

❖ AUVERGNE RHONE ALPES

- A Lyon, le 21 mai, 13 participants au repas annuel du groupe lyonnais de l'association dans une des quatre brasseries Bocuse de Lyon.
- A Lyon, le 19 septembre, 7 participants ont fait la visite insolite du Vieux Lyon, entre le bas de la colline de Fourvière et le bord de Saône, avec ses fameuses traboules, « miraboules » ou cours intérieures et ses canuts.
- A Caluire (Grand Lyon), le 6 octobre, 6 participants ont assisté pour leur plus grande joie au concert Hugues Aufray, toujours jeune malgré ses 95 ans, qui fait partager ses rêves, ses colères, son humanisme.

❖ OCCITANIE

- A Nîmes, le 6 juin, 11 adhérents se sont retrouvés à la visite du Musée de la Romanité avec la collection permanente qui retrace 25 siècles à travers les époques Gauloise, Romaine et Médiévale.

Nous remercions chaleureusement pour leur implication, **les administrateurs relais** en charge de cette organisation.

Le détail de ces festivités, avec les photos des participants, est désormais consultable sur notre site internet pour votre plus grand plaisir.

➤ Les Globe-Trotteurs (voyages) :

Françoise CROQUET a proposé 4 voyages en 2024 mais le lancement du Japon dès juillet pour mai 2025 a freiné le nombre d'inscriptions sur les voyages proposés au 2^d semestre 2024. Les propositions n'ayant pas pu être lancées concernent : Un circuit au Laos Cambodge envisagé en octobre/novembre ; un séjour en Toscane fin septembre et une visite de Lisbonne mi-novembre 2024.

Ainsi, seule la **croisière sur le Douro** s'est déroulée au mois de mars avec 28 inscrits dont 26 participants. Elle a été très appréciée par nos adhérents.

En conséquence du nombre d'annulation de voyages proposés, Françoise Croquet a lancé **une consultation sur les propositions de voyages** pour les exercices 2025/2026, dont la restitution a été communiquée début février 2025 et qui doit servir à la conception du programme des voyages.

➤ Participation aux instances de l'IPSEC

Nous rappelons que l'Ipsec, rattachée au groupe Malakoff-Humanis à la suite de la concentration des mutuelles, a subi une forte réorganisation depuis 2023 avec le détachement des effectifs à l'AMAP. L'Ipsec est une mutuelle très impactée par les normes et règles financières notamment de Solvabilité II.

Un représentant Arscicade-Habitat participe depuis quelques années, aux deux réunions des adhérents individuels des associations de retraités. Ces réunions sont consacrées à l'examen des résultats et de l'évolution prévisionnelle du régime des adhérents individuels et aux données chiffrées communiquées à cette occasion. Françoise CROQUET assume ce rôle.

Depuis 2023, à la demande de Laurent FORESTIER, Président de l'Union Atrium, Françoise CROQUET occupe un mandat d'administrateur de l'Ipsec au titre de l'UA. Votre Présidente participe ainsi au Conseil d'administration et à la commission sociale de l'Ipsec. Naturellement, tenue au secret de ce mandat, notre Présidente peut seulement préciser que les normes et modalités financières de Malakoff-Humanis s'appliquent également aux principes comptables et financiers de l'Ipsec.

Nombreux adhérents considèrent que les cotisations atteignent des montants trop élevés. Au titre de 2025, la hausse est limitée à 3% alors que la moyenne des mutuelles dépasse 6%.

En 2024, le conseil d'administration de l'Union Atrium a décidé de mener une action collective et coordonnée en lien avec les associations membres pour défendre au mieux les intérêts de leurs adhérents individuels à l'IPSEC et leur proposer des solutions possibles. Depuis, **l'étude d'une fusion de l'Ipsec** dans Malakoff Humanis a été lancée fin 2024. La position de l'Union Atrium, pour les contrats individuels de nos adhérents, préconise le **statu quo** en attendant l'issue de cette étude menée par Malakoff Humanis.

Ce dossier demeure prioritaire pour notre association et nous attirons votre attention sur le fait que la comparaison des prestations de mutuelle est très complexe et qu'en plus, il convient de veiller à l'absence de progression par palier avec l'âge... Nous devrions en savoir plus fin 2025.

La Présidente et le CA remercient l'ensemble des protagonistes et organisateurs des activités, tous bénévoles et fortement impliqués.

Nos remerciements s'adressent également à nos partenaires sans lesquels, nos objectifs et notre niveau d'activité au profit de nos adhérents, ne seraient pas atteints :

- ICADE : Nicolas JOLY, Directeur Général et Sandrine HERES, DRH
- CSE ICADE : Corinne BELLANGER, Secrétaire
- CDC HABITAT : Anne-Sophie GRAVE, Présidente du Directoire et Catherine CHAVANIER, DRH avec Philippe BIDAUT, DRH adjoint et David LABOURE, directeur QVTC Diversité
- ARPEJ : Anne GOBIN, Directrice Générale.

PERSPECTIVES 2024-2025

Courant 2024, nous avons été informés de la dénonciation par Icade du bail de leur siège social et du déménagement vers la Tour Hyfive à Paris-la Défense, à compter du 6 janvier 2025. Notre conseil d'administration a donc décidé le transfert de notre siège social. Nous remercions vivement Nicolas JOLY, Directeur Général d'Icade, pour cet accompagnement.

Pour l'exercice 2025, les mesures prises en 2023 par notre conseil d'administration, demeurent pour les voyages : Tranches pour bénéficier de la subvention ; suppression de la prise en charge de coût de transport jusqu'au point de départ du voyage et pour les rencontres festives : maintien du plafond à 25€ par personne sur la contribution de notre association aux repas proposés, à l'exception des visites combinées (*transport, visite et déjeuner*), avec accord préalable du Conseil d'administration.

Concernant le développement des adhésions, des rendez-vous avec les dirigeants d'ICADE (*DG, DRH*), du CSE d'Icade, de CDC Habitat (*DRH*) et d'ARPEJ (*DG*) restent envisagés en 2025 afin d'améliorer la communication sur notre association auprès des salariés de ces entités et d'obtenir l'adhésion des futurs retraités.

Nous les remercions vivement de leur soutien et des échanges engagés.

Le site internet contribue à cette information et renforce les échanges et l'attrait pour de nouveaux adhérents. La responsabilité du suivi et de la mise à jour du site internet est portée par Marie-George JOUGLET, en lien avec notre prestataire, Stéphane VALLEE de la société RATANAS. L'organisation de 2024 perdure en 2025. Nous la remercions de sa forte implication. Marie-George JOUGLET rejoint par désignation du CA du 10/04/2025, les Membres du bureau.

Le CSE d'Icade, CDC Habitat et ARPEJ ont mis un lien sur leur site pour accéder directement au nôtre qui favorise la connaissance de notre existence dans les entités.

Le **budget 2025** présente **un résultat bénéficiaire de 332€** avec le développement des rencontres festives et une activité plus soutenue des voyages à la suite de la consultation lancée à ce titre en novembre.

Nous espérons un accroissement de 6% des adhésions... Nous comptons sur vous pour communiquer auprès de vos anciens collègues sur l'activité de notre association !

II - RAPPORT FINANCIER 2024

La Présidente passe la parole à notre trésorière, Béatrice LEFEUVRE, pour les explications des comptes annuels de 2024, à savoir : Compte de résultats, Bilan et Annexe des comptes annuels.

En résumé, l'exercice 2024 constate un total de produits à **75 296.48 €**, à rapprocher d'un total de charges de **79 172.86 €** dégageant une perte ponctuelle de **3 876.38 €** à comparer avec celle de **452.90 €** constatée en 2023. Elle est consécutive à l'accroissement du nombre et du coût des activités et à l'absence exceptionnelle de réalisation de deux voyages en 2024, plus la suppression de la subvention de l'IPSEC de 700€.

Le tableau (*page suivante*) présente, sous forme simplifiée, la comparaison du **compte de résultats des 3 derniers exercices** et appelle les commentaires suivants :

➤ Concernant les produits

- Le niveau des **cotisations** progresse à 7 336€, en raison de la hausse du nombre des adhérents, en lien avec l'augmentation des sympathisants (*37 contre 28 en 2023*).
- Le montant des **produits des tiers financeurs** comprend les subventions annuelles de 8 900€ avec un arrêt de versement par l'IPSEC de 700€ et les dons en croissance à 724€. Pour rappel, en 2023 des contributions exceptionnelles de 2 050€ sur le site internet ont été versées par nos partenaires.
- Les **contributions financières** correspondent principalement à la quote-part des adhérents dans les activités de sorties et de repas. Elles sont en hausse avec 8 sorties en IDF et 6 en province.

- La baisse des **autres produits** est consécutive à l'unique voyage effectué en 2024. Toutefois, le niveau des produits financiers lié reste élevé en raison de la progression des taux de 2023 et des acomptes perçus depuis juillet pour le Japon 2025.
 - Les **produits financiers** sont rémunérés en moyenne à 3,4% en 2024 (3% livret bleu et 3.58% sur titres) contre 3% en 2023, soit 1 87 €.
- **Concernant les charges :**
- Les **frais de gestion** sont stables à 5 732€ confirmant la baisse des coûts de déplacement des administrateurs de province et des frais administratifs du bureau.
 - Sur les **activités dédiées** à nos adhérents, le coût progresse à 24 227€ contre 21 527€ soit + 6 148€ :
 - Une hausse de 1 294€ pour les festivités organisées y compris repas annuel,
 - Le coût du site internet qui s'élève à 4 307€ (*maintenance, MAJ et améliorations en 2024*) est à comparer au coût exceptionnel en 2023 de 3 993€, pour son développement.
 - la baisse du nombre de cadeaux avec un coût de 2 472€ (3 632€ en 2023), soit – 1 160€.
 - Les **autres charges**, liées à l'unique voyage effectué en 2024 pour 49 213€ en proportion avec les produits.
 - Aucune subvention n'a été accordée en 2024 (800 € en 2023) sur la participation aux voyages.

COMPTES DE RESULTAT SIMPLIFIE 2024-2022			
COMPTES DE RESULTAT	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
I -PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	7 336,00	7 036,00	6 586,00
Produits de tiers financeurs (Subventions d'exploitation et dons)	9 624,00	12 169,00	13 139,00
Contributions financières (Produits divers de gestion ; participations sorties)	7 279,00	6 106,00	4 528,00
Autres produits (Voyages et produits exceptionnels)	49 184,50	127 044,00	37 900,80
TOTAL I	73 423,50	152 355,00	62 153,80
II -CHARGES D'EXPLOITATION			
**Achats (Comptes 60,,)	189,52	217,41	503,36
**Services extérieurs (Comptes 61,,)	1 226,07	2 115,03	276,77
**Autres services extérieurs (Comptes 62,,)	29 406,45	26 259,79	22 967,24
** Aures charges (voyages)	48 200,00	124 550,00	36 356,00
** Subventions accordées (Comptes 64,,)	-	800,00	-
** Frais divers de gestion (Comptes 65,,)	150,82	600,00	-
TOTAL II	79 172,86	154 542,23	60 103,37
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 5 749,36	- 2 187,23	2 050,43
Produits financiers	1 872,98	1 734,33	588,17
RESULTAT FINANCIER	1 872,98	1 734,33	588,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	75 296,48	154 089,33	62 741,97
TOTAL DES CHARGES	79 172,86	154 542,23	60 103,37
EXEDENT OU DEFICIT	- 3 876,38	- 452,90	2 638,60

Le tableau ci-dessous montre sous forme simplifiée le **bilan de l'association** et son évolution au cours des 3 derniers exercices :

BILAN EVOLUTION 2024/2022

ACTIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
I -ACTIFS IMMOBILISES				I -FONDS PROPRES			
				Fonds propres sans droits de reprise	49 848,89	50 301,79	47 663,19
				Excédent ou déficit de l'exercice	- 3 876,38	- 452,90	2 638,60
				TOTAL FONDS PROPRES TOTAL I	45 972,51	49 848,89	50 301,79
II -ACTIFS CIRCULANTS				II -PROVISIONS	-	-	-
Créances	623,00	7 841,42	6 000,00	III -DETTES			
Valeurs mobilières de placement	31 133,00	30 477,00	20 078,00	**Créditeurs divers	36,00		
Disponibilités	58 116,51	23 098,17	21 120,40	**Charges à payer	6 105,50	11 918,20	2 370,89
Charges constatées d'avance	46 520,50	20 101,00	22 506,28	** Produits constatés d'avance	84 279,00	19 750,50	17 086,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT TOTAL II	136 393,01	81 517,59	69 704,68	TOTAL DETTES TOTAL III	90 420,50	31 668,70	19 456,89
TOTAL GENERAL	136 393,01	81 517,59	69 704,68	TOTAL GENERAL	136 393,01	81 517,59	69 758,68

La Trésorière précise les points suivants :

➤ **A l'actif :**

- La trésorerie est en progression par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'impact des acomptes reçus au 31/12/2024 sur le circuit au Japon 2025.
- Les charges constatées d'avance correspondent principalement l'acompte de 40 970€, versé à SPVA sur le circuit au Japon 2025 (*14 460 € fin 2023*) et à l'acompte versé sur le repas annuel à la Tour Eiffel Madame Brasserie en mars 2025 de 2 507.50€ ; la maintenance et MAJ du site INTERNET 2025 pour 1 200€, Glady avec abonnement 2025 de 1 080€ et les acomptes sur les sorties festives 2025 de 725€.

➤ **Au passif :**

- Les fonds propres s'établissent à **45 972.51€** par rapport aux **49 848.89€** de l'exercice précédent, avec la perte de l'exercice de **3 876.38€**.
- Les charges à payer de **6 150.50€**, concernent les factures du N°89 de Trait d'Union pour 1 670.40 € ; le solde de la garantie CDA de 249€ ; l'abonnement 2022/2024 à Pleine Vie de 654€ et la facture due à la sté Ratanas de 1 237.20€ ; Cellier du Périgord avec le solde des colis Noël à verser pour 1 026.85€ et divers remboursements de frais pour le bureau et le CA de 321.25€.
- Les « produits constatés d'avance » de **84 279€**, représentent principalement les adhésions et les dons perçus sur 2025, à hauteur de 2 617€ avec les acomptes versés par les adhérents pour leur participation au circuit du Japon 2025 pour 81 588.€.

En résumé, nous vous proposons d'arrêter le bilan 2024 de notre association au total de **136 393.01€**, faisant ressortir un résultat déficitaire de **3 876.38€**.

Puis, la Trésorière donne **lecture du rapport** de Jean-Luc DURAND, Contrôleur de notre association, certifiant les comptes de 2024.

III - FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS POUR 2026

Il est rappelé que les cotisations des membres actifs sont stables au cours des dernières années, à 32€ depuis 2016.

Le conseil d'administration vous propose d'augmenter **la cotisation annuelle 2026 des Adhérents à 35€**, soit une hausse de 9.4%. Naturellement, le conseil d'administration restera vigilant sur le développement du nombre d'adhérents.

Le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 7-1 des statuts, vous propose de maintenir à **100€** (minimum) le montant de la cotisation 2026 des membres bienfaiteurs.

Par ailleurs, il est proposé d'augmenter à **53€** la cotisation annuelle 2026 des membres sympathisants, soit une hausse de 6%.

VOTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'AGM :

La Présidente donne lecture des résolutions soumises à l'approbation de l'AGM et requiert les votes sur chacune d'entre elles.

A noter que toutes **les résolutions sont approuvées à l'unanimité** :

➤ **Au titre de l'AGO :**

- L'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2024 à la suite de la présentation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration, du rapport financier et du rapport du Contrôleur des comptes puis affectation de la perte de 3 876.38€ en minoration du fonds associatif.
- Le quitus donné au CA, sans réserve, sur la gestion du CA.
- L'augmentation des cotisations 2026 des Adhérents à 35€ et des Sympathisants à 53€ et le maintien à 100 € (*minimum*) le montant de la cotisation 2026 des membres bienfaiteurs.
- En application de l'article 8 des statuts, les administrateurs sont élus pour 3 ans, renouvelables par 1/3 tous les ans. Ainsi, les mandats de Guy TREZIERES, Gilles BLEZEAU, Christiane LAZARD, Jean-Christophe GENTIL et Marie-Josée TIROT venant à échéance à l'occasion de la présente assemblée sont renouvelés.
- Les pouvoirs donnés aux membres du bureau pour effectuer ou faire effectuer par tout porteur des présentes toutes formalités et dépôts.

➤ Au titre de l'AGE :

- L'approbation de la décision du conseil d'administration sur le transfert du siège social à Puteaux,
- L'approbation de la modification consécutive des statuts,
- Les pouvoirs donnés aux membres du bureau pour effectuer ou faire effectuer par tout porteur des présentes toutes formalités et dépôts.

L'ordre du jour étant épuisé, **quelques échanges** ont eu lieu autour des points suivants :

- ✓ **Le site internet et l'approche des adhérents utilisateurs** : Il ressort que l'utilisation progresse depuis les alertes lancées lors du dépôt des documents, Gladys pose encore quelques soucis d'utilisation par manque de compréhension du fonctionnement notamment sur les bons d'achat. La diffusion d'un « process » est envisagé. Un sondage sera réalisé avant la fin de l'exercice sur le site internet.
- ✓ **Le maintien de Trait d'Union à terme** : Etant donné que les articles (*sorties, voyages, informations de partenaires, ...*) sont communiqués régulièrement sur le site internet. Un récapitulatif mis en forme pourrait remplacer ce journal en 2026 avec diffusion auprès des adhérents sans mail et de ceux qui le souhaiteraient.
- ✓ **Edward WATTEUW** propose d'écrire un livre avec le concours d'anciens collaborateurs des ESH du Groupe CDC. Il va se rapprocher d'ancien(s) dirigeant(e)s ou salarié(e)s pour recueillir des éléments (livres, souvenirs...). De même, la Présidente précise à l'assemblée que l'**Union Atrium** a réalisé un énorme travail d'interviews d'anciens du groupe CDC, que vous pouvez retrouver sur notre site internet avec le lien dédié. De plus, l'Union Atrium étudie avec la CDC la possibilité de réaliser **un musée dédié aux filiales du groupe CDC** avec collection de « souvenirs », archives, ... Démarche à suivre.

Enfin, la Présidente remercie l'ensemble des participants de l'assemblée.

Rédigé le 15 avril 2025

La Présidente d'ARSCICADE-HABITAT
Françoise CROQUET